

Un investissement de près de 4,5 millions de dollars

LE DÉPUTÉ SERGE SIMARD INAUGURE LE PAVILLON DON BOSCO DU CENTRE JEUNESSE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Chicoutimi, le 7 mai 2012 – Les nouveaux locaux du Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit le nouveau Centre de services à la population, le pavillon Don Bosco, ont été inaugurés aujourd'hui à Chicoutimi par le ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, député de Dubuc et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, monsieur Serge Simard, au nom de la ministre déléguée aux Services sociaux, madame Dominique Vien. Au total, 4 487 869 dollars ont été accordés pour la construction de ce nouveau pavillon situé sur le terrain de la principale installation du Centre jeunesse, le Centre Saint-Georges.

Cette nouvelle installation, dont les travaux se sont déroulés de septembre 2010 à mai 2011, permet de regrouper sur un site, au lieu de cinq, tous les services du Centre jeunesse offerts à la population du territoire de Chicoutimi soit les services d'évaluation et d'orientation, l'application des mesures, la réadaptation externe, l'aide aux jeunes contrevenants, ainsi que la coordination des ressources non institutionnelles. Sont également intégrés le service régional de réception et de traitement des signalements ainsi que les services administratifs.

« Cet investissement s'inscrit dans notre volonté d'offrir aux jeunes en difficulté de la région et à leur entourage, des services de qualité ainsi qu'une continuité dans les interventions. Les services ainsi regroupés favorisent également une meilleure coordination de l'action des intervenants et intervenantes, en poste depuis juin 2011 », a expliqué madame Vien.

Monsieur Simard a pour sa part ajouté : « La construction du Pavillon Don Bosco améliore de façon significative l'accessibilité aux services du Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Grâce à la proximité des équipes, ces services gagneront en efficacité. Ce sont les jeunes en difficulté de notre région et leur famille qui en bénéficieront. Je suis également heureux de souligner que cette construction, dont la structure et ses diverses composantes sont en bois, s'inscrit dans notre *Stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec*. »

Le pavillon de trois étages, qui occupe une superficie totale de 2 470 m², est relié par une passerelle au site principal du Centre jeunesse, soit le Centre Saint-Georges. En plus de l'installation de près de 100 bureaux, l'édifice comprend des salles d'entrevue ou de rencontre, trois salles de réunion, une salle de formation ainsi qu'une salle d'activités. Le financement du projet a été assuré par le ministère de la Santé et des Services sociaux (2 200 000 \$) ainsi que par l'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean et l'établissement lui-même (2 284 869 \$).

Le Centre Saint-Georges a subi également une cure de rajeunissement avec des travaux d'agrandissement et de réaménagement, aux coûts de plus de cinq millions de dollars, qui ont permis de relocaliser plusieurs directions, d'ajouter certains espaces et d'assurer une mise à niveau de l'immeuble. Entres autres exemples, le remplacement de fenestration, la mise à niveau du système de ventilation ou encore le remplacement de la génératrice.

- 30 -

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Pour renseignements : Florent Tanlet
Attaché de presse de la ministre déléguée
aux Services sociaux
418 266-7181

Janick Gagné
Conseillère en communication du ministre délégué
aux Ressources naturelles et à la Faune, ministre
responsable de la région du Saguenay—Lac-St-Jean
et député de Dubuc
418 544-8106